

**Compte rendu de la 4<sup>e</sup> réunion du conseil d'établissement  
Mardi 23 mars 2021, 18 h 30  
TEAMS**

<b>Sont présents :</b>	Monsieur Julien Royer	Représentant des parents
	Madame Caroline Gagnon	Représentante des parents
	Madame Sophie Beaudry	Représentante des parents
	Madame Joëlle Perreault-Chabot	Représentante des parents
	Madame Miléna Balzano	Représentante des parents
	Madame Marlène Barras	Enseignante
	Madame Rébecca Côté	Enseignante
	Madame Sonia Simard	Personnel de soutien
	Madame Amélie Gagnon	Personnel professionnel
	Monsieur Alain Gagnon	Directeur

**Est absente :** Madame Nathalie Bussièrès Service de garde

**1. Ouverture de l'assemblée**

Mot de bienvenue et vérification du quorum

Mme Caroline Gagnon souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le directeur et la présidente ont élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres.

Mme Marlène Barras propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

**Résolution 028 – CE 20/21 – 20**

**3. Adoption du compte rendu du 26 janvier 2021**

Mme Marlène Barras propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

**Résolution 028 – CE 20/21 - 21**

**4. Suivi du compte rendu du 26 janvier 2021**

- Budget 2020-2021 : Finalement, le déficit au SDG sera un peu moins élevé que prévu. Les résultats seront disponibles au cours de l'été.

**5. Droit de parole au public**

Aucun public.

## Points de décisions et recommandations

### 6. Programme de soutien à la mobilisation

La subvention a été acceptée par la Ville de Québec (se référer à la lettre jointe au compte rendu). Le comité exécutif a autorisé l'octroi de 3 000 \$ au conseil d'établissement pour la réalisation du projet. M. Gagnon nous informe qu'il serait important de travailler en concertation avec l'équipe-école afin d'avoir leur opinion.

**Résolution 028 – CE 20/21 - 22**

### 7. Mesure gouvernementale « Aide alimentaire »

M. Gagnon nous présente la mesure d'aide alimentaire : cette mesure vise l'achat d'aliments et de boissons respectant les orientations de la politique-cadre pour un virage santé à l'école afin de soutenir de façon prioritaire les élèves qui en ont besoin.

Cette mesure a pour but de soutenir de façon prioritaire les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire qui en ont besoin, et ce, peu importe le milieu socio-économique dans lequel ils évoluent. Les sommes utilisées doivent servir pour le déjeuner, le dîner ou les collations durant la présence à l'école ou au service de garde.

Plusieurs idées de projets sont discutées, mais pour l'instant les membres décident d'offrir des collations aux élèves tant au SDG que lors des heures de classe. Aussi, les élèves ont eu le plaisir de déguster un déjeuner plus tôt dans l'année.

**Résolution 028 – CE 20/21 – 23**

### 8. La réussite éducative : l'éducation au-delà de la pandémie

M. Gagnon nous informe qu'il a déjà rempli le questionnaire relatif à ce point.

## Points fixes

### 9. Parole à la technicienne du service de garde

Elle est absente.

### 10. Parole à la représentante de la communauté

Elle est absente.

### 11. Parole au représentant du Comité de parents

Aucune information à donner.

## Points d'informations

### 12. Mot de la direction ou du personnel de l'école

- État de situation en lien avec la COVID-19  
Situation stable pour le moment.

- Projet éducatif

M. Alain Gagnon nous informe que les travaux du comité ont été suspendus depuis quelques mois, mais qu'il prévoit rencontrer l'équipe dans les prochaines semaines.

- Formations obligatoires du CE

Il y aura d'autres formations à visionner et à lire dans les prochaines semaines. M. Alain Gagnon nous rappelle que celles-ci sont obligatoires.

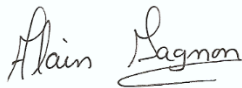
- Qualité de l'air

Des tests ont été effectués et nous avons

**13. Adoption de la levée de l'assemblée**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de Mme Gagnon, il est résolu à l'unanimité de lever la séance de l'assemblée ordinaire à

**Résolution 028 – CE 20/21 - 24**



**Alain Gagnon**  
Directeur

**Caroline Gagnon**  
Présidente